

222C1832  
FR0013185857-FS0572

13 juillet 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ABEO**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 juillet 2022, Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 juillet 2022, indirectement, par l'intermédiaire de la société Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, le seuil de 5% du capital de la société ABEO et détenir indirectement 375 722 actions ABEO représentant 751 444 de droits de vote, soit 4,98% du capital et 5,41% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
EPIC Bpifrance (en direct)	0	0	0	0
Bpifrance Investissement	375 722	4,98	751 444	5,41
<b>Total EPIC Bpifrance</b>	<b>375 722</b>	<b>4,98</b>	<b>751 444</b>	<b>5,41</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société ABEO<sup>3</sup>.

A cette occasion, Bpifrance Investissement a franchi individuellement en baisse le même seuil.

<sup>1</sup> Agissant en qualité de société de gestion du fonds France Investissement Croissance 5 (FIC 5) et contrôlée par Bpifrance Participations SA, elle-même contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 7 543 305 actions représentant 13 891 544 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué de la société ABEO du 12 juillet 2022.